



Déclaration installations frigorifiques et PAC

Concerne les entreprises qui déclarent encore leurs installations avec une carte de déclaration papier : **Attention, les anciennes cartes de déclaration papier A5 ne peuvent plus être utilisées**, car depuis le 30.09.2022, il faut également déclarer les informations sur la source d'énergie utilisée et la puissance thermique ([ORRChim annexe 2.10 ch. 5.1](#)). Toutes les déclarations d'installations mises en service après le 30.09.2022 doivent être effectuées avec le [nouveau formulaire de déclaration](#). Recommandations ASF :

- ▶ Renoncer à l'inscription et à la désinscription d'installations avec des cartes d'inscription en papier. Toujours [inscrire les installations de manière numérique](#), car : Processus simple, gain de temps, formulaires toujours à jour, vue d'ensemble de « vos » installations enregistrées, commande facile/gratuite de vignettes.
- ▶ Remplir soigneusement tous les champs obligatoires lors de la déclaration et éviter ainsi les demandes de précisions.
- ▶ Annoncer les installations dans les 3 mois suivant leur mise en service ([directives de l'ORRChim](#)).
- ▶ [Commander des livrets d'entretien](#) personnalisables à moindre coût ou imprimer soi-même des livrets d'entretien → [modèles](#).

Championnats suisses des métiers du froid

Save the date ! Les championnats suisses de cette année se dérouleront le **31 août 2024** dans le cadre de l'OBA (Ostschweizer Bildungsausstellung) à **Saint-Gall**. Dans les métiers de Monteur frigoriste CFC et de Projeteur frigoriste CFC, de jeunes professionnels talentueux s'affrontent dans une compétition passionnante. L'annonce et les documents d'inscription seront distribués directement par les écoles professionnelles et pourront être téléchargés à partir du mois de mai sur [cool-clever.ch](#). Motivez dès maintenant vos apprentis à participer.

Luca Hubmann - notre candidat aux WorldSkills 2024 Lyon

Du 18 au 21 janvier 2024, l'équipe nationale SwissSkills nouvellement constituée s'est réunie pour son premier week-end d'équipe à Fribourg. Notre compétiteur Luca Hubmann (Kälte 3000 AG) ainsi que l'expert Alain Klinger (Celsio Kälte + Klima AG) étaient de la partie. L'accent a été mis sur la connaissance mutuelle, le team building et l'implication de la famille, des employeurs et des associations professionnelles. La mission WorldSkills 2024 à Lyon a ainsi été officiellement lancée. [Impressions du week-end de l'équipe](#).

Enquête sur les salaires 2024

Quels sont les salaires des professionnels du froid ? Y a-t-il des différences régionales ? Quelles sont les différences selon l'âge et l'activité ? Une enquête sur les salaires doit permettre de répondre à ces questions. Les résultats serviront de référence aux entreprises et fourniront des points de repère pour les négociations salariales. Les résultats seront résumés dans une brochure qui peut être achetée auprès du SVK pour 180 francs. Les entreprises qui participent à l'enquête reçoivent la brochure gratuitement ou à un prix préférentiel. Le groupe cible de cette enquête est constitué des entreprises qui emploient du personnel spécialisé dans le domaine du froid en Suisse (p. ex. entreprises de planification et/ou d'installation, exploitants d'installations, commerces). **Nous vous prions tous de participer à l'enquête, car plus la base de données est large, plus les résultats seront pertinents.** L'enquête a été envoyée par mail le 25 janvier 2024 à toutes les entreprises membres de SVK/ASF et à toutes les entreprises assujetties au fonds en faveur de la formation professionnelle (rappels par mail les 14 et 22 février). Veuillez remplir et retourner l'enquête au plus tard le 15 mars 2024. Veuillez-nous adresser au secrétariat du SVK (info@svk.ch) si vous n'avez pas reçu le mail contenant les informations et le formulaire d'enquête.